

Embargo jusqu'à 10 h 15



Communiqué de presse

Jeudi 3 février 2022

Suisse-UE : il est temps d'agir

L'économie attend du Conseil fédéral des mesures rapides pour poursuivre la voie bilatérale

economiesuisse, la faïtière des petites et grandes entreprises, se prononce résolument en faveur de la poursuite de la voie bilatérale et contre une stratégie d'attentisme de la part du Conseil fédéral en matière de politique européenne. Aux yeux de la fédération, une solution possible pour résoudre les questions institutionnelles serait des approches sectorielles associées à un accord global réglant la participation au marché. Par ailleurs, elle lance, dans le cadre du programme climatique de l'économie, une nouvelle campagne en faveur de la fixation, par les entreprises, d'objectifs de protection du climat fondés sur la science.

« La Suisse fait face à des défis majeurs en matière de politique économique », a déclaré Christoph Mäder, président d'economiesuisse, lors de la conférence de presse annuelle de la faïtière de l'économie qui s'est tenue aujourd'hui à Berne. La politique européenne se trouve en effet en crise depuis l'abandon des négociations sur l'accord-cadre. L'érosion progressive de la voie bilatérale nuit à la place économique suisse. « Il est temps d'agir, maintenant », a déclaré Christoph Mäder, en appelant le Conseil fédéral à prendre rapidement des mesures pour débloquer la politique européenne et garantir la viabilité de la voie bilatérale. Au-delà du signal clair du gouvernement en faveur de la poursuite de la voie bilatérale, il faut un agenda commun avec l'UE, fondé sur les intérêts stratégiques communs.

La Suisse doit trouver des solutions rapidement en priorité dans les domaines de la Bourse et des banques, des technologies médicales, de la recherche et de l'approvisionnement en électricité. Il est également indispensable de clarifier les aspects institutionnels, car les entreprises ont un besoin urgent de sécurité juridique dans leurs relations économiques avec l'UE. Aux yeux d'economiesuisse, on pourrait imaginer des solutions sectorielles associées à un accord global visant à réglementer la participation au marché. L'économie exportatrice étant la plus affectée par le blocage actuel de la politique européenne, il faut améliorer ses conditions-cadre pour le commerce multilatéral – en développant systématiquement le réseau d'accords de libre-échange ou en participant à des espaces de libre-échange plurilatéraux, avant tout dans la région Asie-Pacifique par exemple. economiesuisse a publié ce matin ces propositions ainsi que de nombreuses autres idées relatives aux relations entre la Suisse et l'UE dans une nouvelle publication sur la politique européenne.

Christoph Mäder a encore mentionné la réforme fiscale internationale des pays membres de l'OCDE/G20, qu'il qualifie également de défi majeur. Cette réforme vise à limiter la concurrence fiscale. Les milieux économiques sont soulagés que le Conseil fédéral ait déjà annoncé les grandes lignes du projet visant à mettre en œuvre cette réforme en Suisse. En vertu de celui-ci, l'imposition minimale devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le projet en question apporte aux entreprises concernées la sécurité juridique et les protège contre une imposition supplémentaire à l'étranger. Selon

Christoph Mäder, les entreprises attendent de la Confédération et des cantons qu'ils utilisent leur marge de manœuvre financière et juridique pour promouvoir la place économique. Des mesures sont essentielles pour protéger durablement les emplois et le substrat fiscal en Suisse. « Il faut faire preuve de créativité et de courage », a lancé Christoph Mäder à la Confédération et aux cantons. Il a évoqué la suppression du droit de timbre d'émission lors de la votation populaire du 13 février comme un moyen simple et efficace d'accroître l'attractivité de la place économique.

Nouvel élan pour le programme climatique de l'économie

Le programme climatique de l'économie, présenté par economiesuisse il y a un an, reçoit un nouvel élan. En promouvant la Science Based Targets initiative (SBTi), autrement dit la fixation d'objectifs fondés sur la science, l'économie concrétise son objectif zéro émission nette d'ici à 2050. Elle poursuit ainsi ses efforts pour devenir la force la plus innovante et la plus efficace par rapport à la protection du climat.

L'idée derrière la SBTi est simple : si le réchauffement climatique ne doit pas dépasser 1,5 degré, seul un certain volume de gaz à effet de serre peut être émis à l'échelle mondiale. Avec la SBTi, chaque entreprise peut fixer des objectifs climatiques fondés sur la science et décider elle-même à quel rythme elle doit réduire ses émissions pour atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050. Les entreprises atteignent ainsi leurs objectifs climatiques de manière autonome, compétitive et sans prescriptions réglementaires, tout au long de la chaîne de valeur. La SBTi est une méthode standardisée à l'échelle mondiale et largement reconnue par les experts pour évaluer et réduire les émissions de gaz à effet de serre. À ce jour, plus de 60 entreprises suisses ont d'ores et déjà adopté cette initiative. Le nombre d'entreprises qui se fixent des objectifs climatiques sur la base de la SBTi progresse presque de manière exponentielle, tant en Suisse qu'au niveau international.

Au cours des douze à vingt-quatre prochains mois, economiesuisse fera référence à la SBTi dans sa communication interne et externe afin que le plus grand nombre possible d'entreprises se laissent convaincre par cette approche fondée sur la science. Pour ce faire, la fédération travaille en collaboration avec les associations de branche et les Chambres de commerce membres ainsi qu'avec Go for Impact, une association réunissant des acteurs issus des milieux économiques et scientifiques ainsi que des pouvoirs publics.

D'autres projets de coopération en vue de la mise en œuvre du programme climatique sont en cours de développement. La collaboration entre economiesuisse et NZZ Connect est déjà à l'œuvre et a abouti à la création de la plateforme Sustainable Switzerland, dédiée à la durabilité. Les entreprises et organisations intéressées peuvent d'ores et déjà s'y informer sur la SBTi www.sustainableswitzerland.ch/sbti et convenir d'un premier entretien gratuit avec des experts des questions climatiques et énergétiques. L'économie suisse réaffirme ainsi son rôle constructif en faveur de la protection du climat.

Pour toute question :
Cristina Gaggini, directrice romande
Tél. +78 781 82 39
Courriel cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Embargo jusqu'à 10 h 15



Conférence de presse annuelle 2022

Jeudi 3 février 2022

Le discours prononcé fait foi.

Il est temps d'agir

La Suisse fait face à des défis économiques majeurs

Christoph Mäder, président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

La **politique européenne** de la Suisse traverse une crise depuis l'abandon des négociations sur l'accord-cadre. Cette crise concerne en particulier trois domaines : premièrement, l'UE refuse de mettre à jour l'accord bilatéral sur les obstacles techniques au commerce. Deuxièmement, l'UE refuse d'associer la Suisse à son programme-cadre de recherche Horizon Europe. Et troisièmement, toutes les négociations sur des accords bilatéraux d'accès aux marchés sont actuellement bloquées. L'érosion des accords bilatéraux a commencé ; elle est douloureuse et occasionne des dommages.

Pourtant, le Conseil fédéral n'a, jusqu'ici, présenté aucun projet concret sur des moyens de minimiser les dommages ni pour la poursuite de la politique européenne dans son ensemble. Aujourd'hui, un grand nombre de partis et d'associations sont convaincus qu'effectuer un état des lieux et lancer un dialogue politique avec l'UE, ces deux prochaines années, ne sera pas suffisant. Un intervalle aussi long n'est pas dans l'intérêt de l'économie suisse, raison pour laquelle il est inacceptable.

La participation de la Suisse au marché intérieur européen s'érode ; cette évolution est palpable dans différents domaines. Elle concerne principalement des PME implantées en Suisse et des secteurs innovants à forte création de valeur et ayant un taux d'exportation élevé. Elle concerne aussi des multinationales disposant de grandes installations de production en Suisse.

Des relations stables et étroites entre la Suisse et l'UE sont non seulement importantes pour certains secteurs ou domaines politiques, mais également dans l'intérêt général des deux parties. Si les réseaux économiques, de recherche et de distribution européens se désagrègent, la compétitivité et la résilience de l'ensemble du continent se trouveront affaiblies à moyen et à long termes. Et comme aucun nouvel accord n'est conclu en ce moment, les deux partenaires passent à côté de grandes opportunités.

Notre fédération a recueilli, avec le concours des organisations membres, les principales attentes de l'économie à l'égard de la politique européenne de la Suisse. De quoi l'économie a-t-elle besoin en matière de politique européenne au cours des deux ou trois prochaines années et quelles doivent être les priorités ? Nous répondons à ces questions dans une publication présentée aujourd'hui. Vous la trouverez dans le dossier de presse et je ne peux que vous en recommander la lecture.

Je ne peux pas détailler toutes les propositions ici, faute de temps. Permettez-moi toutefois de dire que pour trouver des solutions à temps dans les domaines les plus importants, il faut agir *maintenant*. Nous sommes clairement opposés au fait d'attendre les prochaines élections, en 2023. Le Conseil fédéral a abandonné les négociations sur l'accord-cadre. Il lui appartient désormais de garantir la viabilité de notre politique européenne. Et nous attendons de l'Union européenne qu'elle respecte scrupuleusement les accords conclus et renonce à des « piques » pour des motifs politiques.

Au-delà du signal clair du gouvernement en faveur de la poursuite de la voie bilatérale, il faut un agenda commun avec l'UE, fondé sur les intérêts stratégiques communs. Des solutions doivent être trouvées rapidement en priorité dans les domaines de la Bourse et des banques, des technologies médicales, de la recherche et de l'approvisionnement en électricité. Il est également indispensable de clarifier les aspects institutionnels, car les entreprises ont un besoin urgent de sécurité juridique dans les relations économiques avec l'UE. Pour ce faire, nous pouvons imaginer une approche sectorielle associée à un accord global visant à régler la participation au marché. L'économie exportatrice étant la plus affectée par le blocage de la politique européenne, nous devons améliorer ses conditions-cadre – en développant systématiquement le réseau d'accords de libre-échange ou en participant à des espaces de libre-échange plurilatéraux, avant tout dans la région Asie-Pacifique par exemple.

Je poursuis au niveau international pour évoquer la **réforme fiscale des pays de l'OCDE/G20**. Les grandes lignes de cette réforme ont été publiées début octobre et près de 140 États, dont la Suisse, y ont adhéré. Il est parfaitement clair que cette réforme vise à limiter la concurrence fiscale et que les pays dotés d'un grand marché en profiteront. Nous sommes heureux que le Conseil fédéral ait annoncé il y a trois semaines les grandes lignes du projet en vue de la mise en œuvre en Suisse. En vertu de celui-ci, l'imposition minimale devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le projet en question apporte aux entreprises concernées la sécurité juridique dont elles ont un besoin urgent et les protège contre une imposition supplémentaire à l'étranger. Des mesures d'accompagnement sont toutefois nécessaires. Nous attendons de la Confédération et des cantons qu'ils utilisent leur marge de manœuvre financière et juridique pour promouvoir la place économique. Des mesures sont essentielles pour protéger durablement les emplois et le substrat fiscal. Nous appelons donc la Confédération et les cantons à faire preuve de créativité et de courage dans ce domaine.

Le 13 février, la Suisse a une possibilité simple mais efficace d'accroître l'attractivité de sa place économique. Nous avons l'occasion de supprimer un impôt sur les entreprises hostile aux investissements et, ainsi, de renforcer la place économique suisse. Le **droit de timbre d'émission** pèse sur les entreprises précisément au moment où elles souhaitent se développer ou lorsqu'elles traversent une crise. Cet impôt est particulièrement contre-productif en période de crise, car les entreprises ayant subi des pertes ont besoin de nouveaux capitaux. Il est clairement préférable que des privés injectent des fonds dans les entreprises plutôt que l'État ne doive leur venir en aide. Les fonds propres porteurs de risque sont nécessaires pour absorber les pertes. Ils contribuent donc à la résistance des entreprises. Le prélèvement d'un droit de timbre sur les fonds propres favorise l'endettement et nuit donc clairement à l'économie dans son ensemble. De plus, parce qu'il est prélevé à l'avance sur la substance investie – indépendamment de la rentabilité des investissements –, il porte atteinte au principe de l'imposition selon la capacité économique.

Près de la moitié des entreprises ayant dû payer le droit de timbre d'émission ont levé des capitaux pour moins d'un million de francs. Si on considère les émissions de capitaux propres jusqu'à 10 millions, 80 % à 90 % des entreprises concernées ces dernières années étaient des PME. Les start-up qui ont besoin de nouveaux capitaux propres pour croître doivent payer le droit de timbre d'émission avant même d'avoir réalisé un seul franc de bénéfice. Les petites entreprises ne sont pas à l'abri : l'expérience montre que le seuil d'un million de francs, la franchise sur laquelle aucun droit d'émission ne doit être payé, est rapidement dépassé dans le cycle de vie d'une entreprise. Les milieux économiques demandent depuis longtemps l'abolition du droit de timbre d'émission, car il pénalise le financement privé. Renforçons la place économique suisse maintenant.

La **réforme de l'impôt anticipé** donne une autre impulsion économique et financière à l'attractivité de la place économique. Elle prévoit d'exonérer les intérêts des obligations suisses de l'impôt anticipé. À l'heure actuelle, les entreprises suisses qui souhaitent attirer des investisseurs étrangers doivent de facto émettre leurs titres à l'étranger, ce qui est onéreux. En conséquence, la place financière suisse perd des affaires et des emplois et l'État engrange moins de recettes fiscales. Le projet vise désormais à faire revenir des transactions en Suisse. Il ne fait pas de doute que la réforme générera des recettes supplémentaires substantielles au titre des impôts sur le revenu et sur les bénéfices. Cette impulsion est urgente et pourtant la gauche a lancé un référendum. S'il aboutit, nous voterons probablement sur cette question au second semestre.

Des jalons doivent également être posés rapidement dans le domaine de l'**approvisionnement énergétique**. La décarbonation des transports et du chauffage bat son plein, ce qui est judicieux et nécessaire dans la perspective de la protection du climat. Par conséquent, la demande d'électricité augmente, alors que l'offre d'électricité suisse diminuera – chaque fois qu'une centrale nucléaire sera retirée du réseau. De plus, après l'échec de l'accord-cadre, la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE n'est plus d'actualité à moyen terme. Un tel accord ne serait d'ailleurs pas suffisant pour garantir la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. On ignore encore si une « coopération technique » suffisante pour éviter les pires scénarios est réalisable et si elle serait acceptée par Bruxelles. Le risque d'une pénurie d'électricité persistante ne cesse donc d'augmenter. C'est actuellement le plus grand risque pour notre pays et les dommages potentiels seraient énormes. En comparaison, les dommages économiques causés par la pandémie de covid paraissent modestes. Une pénurie d'électricité persistante pendant l'hiver ou des coupures de courant de quelques minutes seulement pourraient rapidement causer des dommages immenses. La prise de conscience de ce risque est faible, mais la probabilité qu'il se concrétise est relativement élevée. Cela nous inquiète beaucoup, et particulièrement l'industrie. Même si les entreprises peuvent prendre certaines mesures préventives et le feront, la Confédération doit élaborer rapidement un plan qui montre clairement comment faire face aux pénuries qui menacent. Rester les bras croisés aujourd'hui serait désastreux pour l'économie et la société. Il n'y a rien à redire aux appels lancés pour réduire la consommation d'énergie, mais réduire la consommation et garder la mesure ne suffira pas. Nous devons impérativement éviter les restrictions, les contingents ou les déconnexions forcées du réseau. Les dommages seraient énormes.

Le 13 février prochain, nous voterons également sur d'autres projets de politique économique. Sur l'**initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine**, par exemple. Cette initiative interdirait aussi le commerce et l'importation de tous les produits développés grâce à l'expérimentation animale. Son acceptation aurait de graves conséquences sur l'approvisionnement en médicaments, l'industrie de la recherche et les hautes écoles en Suisse. L'initiative affaiblirait la recherche et l'innovation suisses, remettant ainsi en cause un facteur clé du succès et de la prospérité de notre pays. Les entreprises et les instituts de recherche devraient délocaliser une partie de leurs

activités, ou tout bonnement quitter la Suisse. C'est pourquoi nous disons clairement non à cette initiative.

Le 13 février, nous voterons aussi sur l'**initiative interdisant la publicité pour le tabac**. Les milieux économiques recommandent de rejeter résolument cette initiative extrême. La protection de la jeunesse visée ne nécessite pas des interdictions totales. Le Parlement a déjà adopté des mesures poussées dans ce sens dans le cadre de la nouvelle loi sur les produits du tabac. Cette loi stricte entrera en vigueur en cas de rejet de l'initiative. Elle garantit une protection efficace de la jeunesse tout en évitant des interdictions excessives. L'acceptation de l'initiative risquerait de susciter des convoitises : d'autres interdictions publicitaires pourraient être demandées. Où faut-il commencer ? Et où s'arrêter ? La publicité pour des denrées alimentaires sucrées et grasses sera-t-elle bientôt interdite ? Ou celle pour les voitures ? L'initiative touche au cœur l'État libéral et sa constitution. Je vous épargne la description des conséquences de telles interdictions publicitaires pour les éditeurs et groupes de presse.

La prévoyance vieillesse est un autre domaine dans lequel des décisions sont à prendre. Le Parlement a adopté la prochaine **réforme de l'AVS** lors de la session d'hiver 2021, mais une alliance de gauche récolte déjà des signatures contre la réforme AVS21. Les milieux économiques parlent d'une seule voix pour soutenir l'objectif de stabiliser l'AVS à court terme pour ensuite procéder à une réforme plus globale. Le projet AVS21 prévoit pour l'essentiel d'harmoniser l'âge de la retraite des hommes et des femmes et de relever la TVA. Il fait un pas important vers la stabilisation financière de l'AVS, nécessaire et incontournable. Si la réforme est acceptée par le peuple, ce sera la première adaptation de l'AVS depuis 26 ans. Le projet AVS21 sera vraisemblablement soumis en votation en septembre 2022.

Ensuite, le 15 mai, nous voterons sur la contribution de la Suisse à **Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes**. Le Parlement a décidé, l'automne dernier, d'augmenter cette contribution. Or, voici deux semaines environ, un comité référendaire de gauche a demandé un référendum, avec 55 000 signatures. En tant que membre de Schengen, la Suisse doit participer au développement prévu de Frontex, sinon elle risque de voir disparaître l'accord Schengen/Dublin. En effet, l'association à l'accord de Dublin – liée à celui de Schengen – prendrait alors également fin, avec des conséquences graves dans le domaine de l'asile. La contribution à Frontex est importante pour l'économie, car elle permet de poursuivre la participation à l'espace Schengen. Celui-ci est extrêmement important pour la sécurité intérieure – concrètement pour la coopération policière transfrontalière – et présente des avantages considérables pour le tourisme, et donc aussi pour l'hôtellerie, grâce au visa Schengen. Nous avons donc décidé, en début de semaine, de dire oui. De plus, nous nous engagerons activement en faveur du projet.

J'en arrive à la conclusion : la place économique suisse, Mesdames et Messieurs, est soumise à une forte pression, et celle-ci ne va pas diminuer. Cette pression vient de l'étranger, mais émane aussi de l'intérieur. Nous ne pouvons pas nous soustraire aux évolutions internationales. La seule chose que nous puissions faire, c'est d'en tirer le meilleur parti. En revanche, ce qui est entre nos mains, c'est l'élaboration des conditions-cadre pour l'économie et donc pour la société en Suisse. Nous devons accorder une attention maximale aux conditions d'activité offertes aux entreprises. L'économie représente le fondement de notre prospérité. L'économie, c'est nous tous. Il est donc dans l'intérêt de toute la société de mettre en place les meilleures conditions-cadre possibles pour les entreprises. Faisons-le ! Il est temps d'agir.

Embargo jusqu'à 10 h 15



Conférence de presse annuelle

Jeudi 3 février 2022

Le discours prononcé fait foi.

Politique climatique : un élan supplémentaire pour le programme climatique de l'économie

Discours de Monika Rühl, présidente de la direction

Mesdames et Messieurs,

L'an dernier, lors de notre conférence de presse annuelle, nous avons pris un engagement clair : les entreprises membres d'economiesuisse réduiront leurs rejets de CO₂ à zéro émission nette d'ici à 2050. Aujourd'hui, je vous dévoile comment nous entendons mettre en œuvre cet engagement ambitieux.

L'objectif est clair : les entreprises suisses, que ce soit des PME ou de grandes entreprises, réduisent volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre. Même si la loi sur le CO₂ révisée a été refusée en votation l'an dernier, les milieux économiques maintiennent leur objectif de zéro émission nette et poursuivent leur programme climatique. Le nouveau projet de loi sur le CO₂, que le Conseil fédéral a mis en consultation fin 2021, aura une incidence décisive sur la politique climatique de la Suisse de 2025 à 2030.

La révision de la loi sur le CO₂ reste essentielle

La révision de la loi sur le CO₂ reste un élément central de la politique climatique et énergétique de la Suisse. Pour pouvoir atteindre la neutralité climatique, les mesures de la loi sur le CO₂ actuelle doivent être reprises dans la nouvelle loi. Il est aussi important que cette deuxième tentative de révision trouve une majorité au sein de la population. C'est pourquoi nous saluons le fait que le Conseil fédéral souhaite s'appuyer sur des mesures qui ont fait leurs preuves et renonce à de nouvelles taxes ou à une hausse de celles qui existent.

La nouveauté, c'est que toutes les entreprises ont la possibilité de conclure des conventions d'objectifs et de participer ainsi à un système à succès, mis en place par l'économie. Les réductions d'émissions augmenteront, dans le cadre existant. Les initiatives prises par les entreprises suisses seront récompensées et l'impact climatique de l'économie s'accroîtra jusqu'en 2030. Les milieux économiques continuent par ailleurs de soutenir la voie proposée par le Conseil fédéral pour atteindre les objectifs climatiques de Paris.

Du programme climatique aux objectifs climatiques fondés sur la science, pour toutes les entreprises

De nombreuses entreprises suisses se fixent déjà des objectifs ambitieux et visent zéro émission nette. Elles examinent toutes les possibilités de réduction de leurs émissions et lancent des programmes de mise en œuvre. Cela leur permet, d'une part, d'acquérir un avantage par rapport à la concurrence et, d'autre part, de se préparer à l'avènement d'une économie sans émissions. Selon les propositions du Conseil fédéral, les entreprises devront bientôt montrer de manière conséquente comment elles entendent atteindre la neutralité CO₂ et évaluer le volume de leurs émissions actuelles de gaz à effet de serre. Une étude récente a toutefois montré que de nombreuses entreprises, parmi celles examinées, ignorent à combien s'élèvent leurs rejets de gaz à effet de serre. C'est pourquoi le programme climatique d'économiesuisse vise à aider les entreprises à évaluer leurs émissions et à fixer leurs propres objectifs de réduction. Pour donner un nouvel élan à cette action, nous lançons, aujourd'hui, au côté de Go for Impact, un projet commun visant à promouvoir la Science Based Targets initiative (SBTi). Nous travaillons par ailleurs sur plusieurs autres projets avec différents partenaires, afin de mettre à la disposition des entreprises une aide pour évaluer et réduire leurs émissions. Nous en reparlerons dans le courant de l'année.

Cette collaboration contribuera à réduire les rejets de gaz à effet de serre de plusieurs millions de tonnes au cours des dix prochaines années et à éviter des dommages liés au climat se chiffrant en milliards de francs. La SBTi est une méthode standardisée à l'échelle mondiale et largement reconnue par les experts pour évaluer et réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'idée derrière la SBTi est simple : si le réchauffement climatique ne doit pas dépasser 1,5 degré, seul un certain volume de gaz à effet de serre peut être émis. Avec la SBTi, chaque entreprise peut fixer des objectifs climatiques fondés sur la science et décider elle-même à quel rythme elle doit réduire ses émissions pour atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050. Les entreprises atteignent ainsi leurs objectifs climatiques de manière autonome, compétitive et sans prescriptions légales. Que l'on soit une PME ou une multinationale, il y a de bonnes raisons de rallier la SBTi. Voici les trois principales :

1. Les entreprises se fixant des objectifs climatiques fondés sur la science peuvent se positionner en tant que pionnières et prennent de l'avance par rapport aux obligations d'information probablement introduites à moyen terme.
2. Elles restent attractives pour les fournisseurs et les investisseurs, par exemple en contribuant à réduire les émissions de leurs partenaires tout au long de la chaîne de valeur.
3. En se fixant des objectifs fondés sur la science, les entreprises se démarquent de la concurrence et font preuve d'un engagement crédible en faveur de la protection du climat.

À ce jour, 63 entreprises suisses ont d'ores et déjà adopté cette initiative et d'autres s'y préparent. Le nombre d'entreprises qui se fixent des objectifs climatiques sur la base de la SBTi progresse presque de manière exponentielle, tant en Suisse qu'au niveau international.

Au cours des douze à vingt-quatre prochains mois, nous ferons référence à la SBTi chaque fois que ce sera possible, dans notre communication interne et externe, afin que le plus grand nombre possible d'entreprises se laissent convaincre par cette approche fondée sur la science. Nous le ferons en collaboration avec Go for Impact, une association déjà mentionnée, réunissant des acteurs issus des milieux économiques et scientifiques ainsi que des pouvoirs publics. Les associations de branches et les organisations membres d'économiesuisse joueront également un rôle important à cet égard. Elles rendront leurs membres attentifs à l'initiative et proposeront des informations.

Dès à présent, les entreprises et organisations intéressées peuvent s'informer sur SBTi par l'intermédiaire de la nouvelle plateforme suisse dédiée à la durabilité sustainableswitzerland.ch/sbti.

J'en arrive à la conclusion : En s'appuyant sur des objectifs fondés sur la science, tels que définis par la SBTi, l'économie confirme son objectif zéro émission nette d'ici à 2050 et fait un pas vers la mise en œuvre de son programme climatique. L'économie est consciente de sa responsabilité en matière de climat. Elle réaffirme son rôle constructif et soutient les objectifs à long terme du Conseil fédéral. L'économie poursuit ainsi ses efforts pour devenir la force la plus innovante et la plus efficace par rapport à la protection du climat.



2 / 2022

Relations Suisse-UE: il est temps d'agir, maintenant

03.02.2022

L'essentiel en bref

Les milieux économiques se prononcent clairement en faveur des accords bilatéraux. Après l'échec des négociations sur l'accord-cadre, ceux-ci s'érodent de plus en plus. Le secteur des technologies médicales, les banques, les fournisseurs d'électricité et la recherche suisse sont directement concernés. Des mesures sont prioritaires dans ces quatre domaines. Parallèlement, le Conseil fédéral est invité à prendre des décisions de principe en matière de politique européenne. Régler les questions institutionnelles est important. Dans ce domaine, l'économie a besoin d'une synchronisation des accords dits d'intégration au marché et d'une procédure de règlement des différends. Une solution serait d'associer des solutions sectorielles à des règles générales.

Contact et questions

Carmelo Laganà

Suppléant romand et responsable de projets Économie extérieure

Dr. Jan Atteslander

Membre de la direction, responsable Économie extérieures

François Baur

Head of European Affairs

www.dossierpolitik.ch

Position d'economie suisse

- L'érosion de la voie bilatérale nuit à la place économique suisse et à l'UE. Elle nuit également aux intérêts stratégiques communs des deux partenaires.
- Le Conseil fédéral est invité à agir, maintenant, pour débloquer la politique européenne et assurer la pérennité de la voie bilatérale. L'économie refuse d'attendre davantage.
- Des solutions doivent être trouvées en priorité dans les domaines de la Bourse et des institutions bancaires, des technologies médicales, de la recherche et de l'approvisionnement en électricité.
- Les entreprises suisses ont besoin de sécurité juridique dans leurs relations économiques avec l'UE. Pour cela, une clarification des aspects institutionnels est indispensable. Une des options consiste à associer une approche sectorielle à des règles globales.
- En matière de politique intérieure et extérieure, des mesures sont nécessaires pour renforcer l'économie d'exportation.

Position stratégique de la Suisse en matière de politique européenne

Après l'échec de l'accord-cadre le 26 mai 2021, la politique européenne de la Suisse est en crise. Celle-ci se manifeste, notamment, dans les domaines suivants:

- L'UE refuse de mettre à jour l'accord bilatéral sur les obstacles techniques au commerce.
- L'UE refuse d'associer la Suisse au programme-cadre de recherche de l'UE «Horizon Europe» (2021-27) conformément à l'accord bilatéral sur la recherche.
- Toutes les négociations sur les accords bilatéraux dits d'intégration au marché sont bloquées.

L'érosion des accords bilatéraux dits d'intégration au marché et de coopération a donc commencé et cause des dommages (cf. chapitre «Le blocage de la politique européenne nuit à l'économie»). La position stratégique de la Suisse est la suivante: malgré des dommages potentiels considérables, le Conseil fédéral n'a pas ni de plan concret sur la manière de minimiser ces dommages, ni pour l'avenir de la politique européenne dans son ensemble. En revanche, il a été annoncé qu'un état des lieux serait dressé au cours des deux prochaines années et qu'un dialogue politique avec l'UE serait recherché. Il n'est toutefois pas dans l'intérêt de l'économie suisse d'attendre aussi longtemps. D'autres mesures de l'UE contre les intérêts économiques de la Suisse sont possibles. Après la rencontre avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis le 15 novembre 2021, l'UE a exigé du gouvernement suisse un engagement et une feuille de route contraignante – et ce, jusqu'à la prochaine rencontre. Celui-ci a dû être reporté après l'annulation du WEF.

→ La Suisse fait face à d'importants défis stratégiques.

Analyse SWOT du point de vue de la Suisse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Innovante et résiliente, l'économie exportatrice suisse a bien surmonté la pandémie jusqu'ici. • La Suisse reste un investisseur important au sein de l'UE et son quatrième partenaire commercial. • Les Suisses soutiennent les accords bilatéraux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil fédéral n'a pas de solution de remplacement. • L'accord sur les obstacles techniques au commerce s'érode. • Pas d'association de la Suisse au programme Horizon Europe, pas de négociations en vue d'un accord sur l'électricité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Les pays voisins (surtout l'Autriche, l'Allemagne et la France) sont attachés à de bonnes relations CH-UE. • La Suisse et l'UE ont des politiques, des valeurs et des intérêts identiques dans de nombreux domaines (Organisation mondiale du commerce OMC, contrôle des exportations, sanctions, etc.) • La Suisse est un pôle de recherche important en Europe ; qualité des universités. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'érosion de l'accès aux marchés concerne 50 % de toutes les exportations suisses (autrement dit, 20 % du PIB seraient affectés négativement). • L'UE laisse s'éroder complètement les accords bilatéraux I : la Suisse participe aux programmes de recherche en tant qu'État tiers, des reconnaissances de l'équivalence de la réglementation sont bloquées dans le domaine financier, protection des données, etc. • Sans accord sur l'électricité, pas de garantie de la stabilité du réseau ni de sécurité d'approvisionnement en Suisse • Des évolutions réglementaires au sein de l'UE créent des obstacles non tarifaires au commerce.

Source : economieuisse
www.economieuisse.ch

Le blocage de la politique européenne nuit à l'économie

L'érosion des accords bilatéraux avec
→ l'UE affecte la place économique suisse.

Érosion des accords

En raison du manque de volonté de la Commission européenne d'adapter les accords bilatéraux d'intégration au marché existants aux modifications de l'acquis communautaire, l'érosion de la possibilité pour la Suisse de participer au marché intérieur européen se fait déjà sentir directement et concrètement dans différents domaines. Elle touche en particulier les PME locales et les secteurs innovants à forte valeur ajoutée et fortement exportateurs. Les multinationales disposant de grandes installations de production en Suisse sont également touchées.

Services financiers

- Non-reconnaissance de l'équivalence de la réglementation boursière par l'UE

La place boursière suisse SIX et les entreprises cotées à la Bourse suisse sont concernées par la non-reconnaissance de l'équivalence de la réglementation boursière suisse par l'UE (depuis juillet 2019). La mesure de sauvegarde prise par le Conseil fédéral a jusqu'à présent permis d'éviter que le négoce de titres de participation suisses ne quitte notre pays. Cette non-reconnaissance a toutefois aussi des conséquences négatives sur les activités européennes des entreprises cotées en Suisse. ^[1]

- Blocage des procédures d'équivalence ouvertes / révision complète de la législation européenne sur les services financiers concernant les pays tiers, ce qui entrave l'accès au marché des services bancaires

Les possibilités pour les établissements bancaires suisses de fournir depuis la Suisse des services à leurs clients dans l'UE sont de plus en plus limitées en raison du blocage des procédures de reconnaissance d'équivalence. En outre, on constate au sein de l'UE une tendance à rendre plus difficile les opérations transfrontalières des banques des pays tiers, y compris donc pour la Suisse. La délocalisation partielle de certains services financiers vers l'UE ne pourra pas compenser le préjudice probable résultant de l'impossibilité d'accéder au marché. En outre, ces délocalisations nuisent à la place financière suisse.

Obstacles techniques au commerce

- Mise à jour bloquée de l'accord relatif à l'évaluation de la conformité (ARM) pour les dispositifs médicaux

L'industrie suisse des technologies médicales est déjà concernée, puisqu'elle doit exporter ses produits vers le marché intérieur européen depuis le 26 mai 2021, selon les conditions s'appliquant aux pays tiers. Les coûts d'adaptation uniques de l'industrie sont estimés à 110 millions de francs et les coûts récurrents annuels à quelque 75 millions de francs ^[2]. Comme les dispositifs médicaux de l'UE doivent également être importés en Suisse aux conditions des pays tiers, des problèmes se

posent, car cela n'est pas rentable pour l'importation de petits volumes. Un huitième environ de tous les dispositifs médicaux importés aujourd'hui depuis l'UE pourrait être concerné. Les simplifications décidées temporairement par la Suisse, fin décembre 2021, pour l'importation de produits de l'UE sont donc saluées par le secteur.

- Blocage prévisible pour d'autres produits industriels

En 2023, un règlement sur les machines devrait remplacer la directive européenne actuelle sur les machines. Celui-ci devrait s'appliquer à partir de 2025/26. À partir de là, les machines suisses concernées seront traitées comme des produits provenant d'un pays tiers. Dans la pratique, seule une minorité de machines est soumise à une obligation de certification par un tiers. Néanmoins, les coûts d'adaptation pour la branche sont estimés à 300 voire 700 millions de francs, les coûts récurrents annuels à 250 voire 500 millions de francs^[3].

La révision de la législation sur les médicaments devrait également entrer en vigueur à partir de 2025/2026. Le secteur pharmaceutique suisse sera concerné. On s'attend à des coûts d'adaptation de 450 à 900 millions de francs, et à des coûts récurrents annuels compris entre CHF 250 et 700 millions de francs^[4].

En résumé, la non-actualisation de l'ARM risque d'entraîner des coûts annuels supplémentaires allant de 0,6 à 1,3 milliard de francs pour les branches concernées.

Recherche et innovation entrepreneuriale

La Suisse n'est pas pleinement associée aux programmes de recherche de l'UE «Horizon Europe», Euratom, Digital Europe et ITER. Cela entraîne des inconvénients pour le site de recherche et d'innovation suisses. Pour un tiers de tous les programmes de recherche, la Suisse est totalement exclue; pour les autres, il faut un financement direct de la Suisse. De plus, la direction de projets par des institutions suisses est exclue – or celle-ci est très importante pour les institutions de recherche de pointe.

L'encouragement de l'innovation au sein des entreprises est également affecté négativement. Les start-up et les PME sont concrètement affectées, car elles ne reçoivent plus de contributions pour des projets d'innovation internationaux.

Secteur de l'électricité / sécurité d'approvisionnement

L'UE refuse de conclure un accord bilatéral sur l'électricité avec la Suisse. Cette exclusion de la Suisse du marché européen de l'électricité occasionne des coûts en constante augmentation, de 120 millions de francs par an environ, voire plus de 300 millions de francs en 2030^[5]. En outre, il faut s'attendre, au plus tard à partir de 2025, à des difficultés d'approvisionnement durant le semestre d'hiver et à un risque accru de pannes de courant. Les coûts d'un black-out sont estimés à 4 milliards de francs par jour^[6]. Toute l'économie en serait ainsi affectée. Enfin, la stabilité du réseau n'est plus assurée, car l'UE a exclu la Suisse du mécanisme de coordination européen ENTSOE – l'association représentant plusieurs gestionnaires de réseau de transport d'électricité de nombreux pays à travers l'Europe.

Intérêts économiques communs de la Suisse et de l'UE

→ Les accords bilatéraux d'accès aux marchés ont fait leurs preuves au cours des 20 dernières années, et ce pour les deux parties.

Les accords bilatéraux d'accès aux marchés sont d'une grande importance économique, tant pour la Suisse que pour l'UE.

Accord sur la libre circulation des personnes

Plus de 1,4 million de citoyens européens vivent et travaillent actuellement en Suisse ^[7]. En outre, 340 000 citoyens de l'UE viennent chaque jour travailler en Suisse en tant que frontaliers. Les frontaliers génèrent un revenu professionnel moyen de 27 milliards de francs par an, qui est imposé dans les régions voisines proches de la frontière ^[8]. Les citoyens de l'UE, généralement bien qualifiés, contribuent largement à la compétitivité de l'économie suisse.

Accord sur les transports terrestres

Grâce à l'accord sur les transports terrestres, la Suisse est parfaitement intégrée dans le réseau de transport européen. Le secteur logistique suisse ^[9], le site industriel, mais aussi l'UE en profitent: chaque année, 900 000 camions en provenance de l'UE traversent la Suisse sans subir de retards importants. Il y a aussi des aspects environnementaux positifs: l'accord sur les transports terrestres contribue largement au financement du transfert sur le rail du transport de marchandises à travers les Alpes.

Accord sur le transport aérien

L'accord sur le transport aérien a permis d'élargir le choix de liaisons aériennes – notamment vers l'UE – et de faire baisser les prix. Ceci est d'une grande importance pour les entreprises internationales en Suisse. L'aéroport de Zurich, en tant que hub international, a lui aussi considérablement profité de sa participation à l'espace aérien européen. De son côté, l'UE profite largement de l'utilisation de l'espace aérien suisse, qui est l'un des plus denses d'Europe (au cours des onze dernières années, la Suisse a enregistré 1,2 million de mouvements aériens par an en moyenne, dont la moitié sont des vols de transit).

Accord sur les obstacles techniques au commerce (ARM)

Cet accord a permis aux entreprises industrielles suisses de s'intégrer avec succès dans des chaînes de valeur régionales. Elles sont également d'importants fournisseurs d'entreprises de l'UE. Grâce à la participation réciproque au marché et à des normes industrielles harmonisées, la Suisse et les régions voisines de l'UE ont fusionné pour devenir le premier site industriel d'Europe^[10]. Les entreprises des deux côtés de la frontière en profitent. La diversité des produits en Suisse s'en trouve également renforcée (les dispositifs médicaux, par exemple). Pour les fabricants de l'UE de produits dont les volumes de vente en Suisse sont faibles, la non-actualisation de l'ARM crée de nouvelles barrières commerciales. Celles-ci concernent un huitième environ de tous les dispositifs médicaux commercialisés en Suisse par exemple.

Formation et innovation

Les programmes de recherche de l'UE apportent une contribution importante à l'amélioration de la capacité d'innovation et, en fin de compte, de la compétitivité internationale de toute l'Europe. Avec l'EPFZ l'EPFL, deux universités parmi les 20 meilleures du monde participeraient au programme «HorizonEurope^[11]». En outre, plus de 40% de tous les chercheurs des universités et instituts de recherche suisses sont des citoyens de l'UE. Sans une mise en réseau étroite de ses institutions de recherche, l'Europe n'a aucune chance de rester à la pointe du progrès mondial face au pôle de recherche dominant que sont les États-Unis et aux institutions de recherche asiatiques (en particulier la Chine), qui ne cessent de gagner en puissance. L'innovation au sein des entreprises en Europe en pâtit également. La Suisse a une densité d'entreprises innovantes très élevée en comparaison internationale.

Électricité

Au total, 41 lignes électriques non régulées relient la Suisse au réseau électrique de l'UE. Et 10% du transit d'électricité en Europe passe par la Suisse. Les pays voisins en profitent largement. Jusqu'à 30% de l'électricité échangée entre l'Allemagne et la France passe par la Suisse. Les flux de transit vont continuer à augmenter en raison du tournant énergétique observé en Europe, ce qui va encore surcharger davantage le réseau de transport. Pour stabiliser le réseau électrique européen sur la durée, il est dans l'intérêt des deux parties d'impliquer la Suisse. Les centrales hydroélectriques suisses pourraient, en outre, jouer un rôle important de stockage dans le réseau électrique européen pour compenser les fluctuations de courant des sources d'énergie renouvelables. Une panne d'électricité généralisée en Suisse affecterait inévitablement les réseaux électriques des régions voisines et entraînerait ainsi des charges supplémentaires élevées.

Les intérêts des deux parties prévalent

Des relations stables et étroites entre la Suisse et l'UE ne sont donc pas seulement dans l'intérêt de certains secteurs ou domaines politiques, mais dans l'intérêt général des deux parties. Une fragmentation des réseaux économiques, de recherche et d'approvisionnement européens affaiblit à moyen et à long termes la compétitivité et la résilience de l'ensemble du continent. Outre l'érosion dommageable d'autres parties des accords dits d'intégration au marché et de coopération du fait de leur non-application par l'UE, il convient également de souligner les opportunités manquées faute de nouveaux accords. Celles-ci concernent tous les domaines politiques centraux tels que la politique climatique et la politique de santé, ou encore la numérisation et les services financiers.

→ Le Conseil fédéral et le Parlement ont pris plusieurs mesures jusqu'ici pour atténuer les effets négatifs d'une détérioration de la participation au marché intérieur pour les entreprises suisses.

Mesures prises par la Suisse pour minimiser les dommages économiques

Équivalence boursière

Comme l'UE ne reconnaît toujours pas la réglementation boursière suisse comme équivalente et que l'ordonnance urgente visant à protéger l'infrastructure boursière suisse expire à la fin de l'année, le Conseil fédéral a décidé le 17 novembre 2021 de la prolonger de six mois et de la transposer dans une loi ordinaire.^[12]

Avec cette mesure défensive, le Conseil fédéral satisfait jusqu'ici l'objectif de préserver le fonctionnement du marché suisse des capitaux. L'économie a soutenu cette démarche. Du point de vue du secteur financier, l'objectif stratégique doit toutefois rester la reconnaissance illimitée de l'équivalence de la réglementation boursière suisse par la Commission européenne. La Suisse remplit en effet toutes les conditions techniques.

Dispositifs médicaux

En réaction à la décision de la Commission européenne du 26 mai 2021 de ne plus reconnaître les dispositifs médicaux suisses comme équivalents (et de les soumettre à la réglementation s'appliquant aux pays tiers), le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance suisse sur les dispositifs médicaux (ODim). Cette modification vise à garantir la sécurité d'approvisionnement et la surveillance du marché dans le domaine des dispositifs médicaux en Suisse. Le Conseil fédéral a toutefois durci les dispositions reprises de l'UE (RDM) (Swiss finish). De ce fait, des obstacles importants à l'importation ont été mis en place pour les produits de fabricants étrangers.

L'économie s'y est clairement opposée: les mesures de remplacement dans le domaine des dispositifs médicaux, et notamment le Swiss finish, contreviennent à l'ARM, ne produisent pas l'effet escompté et sont même parfois contre-productives. Fin 2021, une solution pragmatique a été trouvée avec le secteur. Cela aide non seulement l'industrie suisse des technologies médicales, mais également les soins médicaux en Suisse.

Contribution à la cohésion

La Commission européenne a conditionné l'ouverture de négociations sur la participation de la Suisse à «Horizon Europe» à la libération de la deuxième contribution à la cohésion. En libérant sans conditions cette contribution, adoptée en 2019 déjà, la Suisse tenté de sortir d'une spirale où des «thèmes étrangers» sont régulièrement associés à la politique européenne. Le Conseil fédéral a approuvé le protocole d'entente y relatif avec l'UE, le 24 novembre 2021. L'économie soutient cette démarche.

Le débloqué espéré de l'association de la Suisse au programme-cadre de recherche européen «Horizon Europe» se fait toutefois toujours attendre.

Horizon Europe

Le 17 septembre 2021, le Conseil fédéral a décidé d'introduire des mesures transitoires en attendant l'association souhaitée par la Suisse. Ces mesures impliquent le Fonds national suisse, Innosuisse, l'Agence spatiale européenne ESA et d'autres acteurs. Les mesures transitoires prévues ont été soumises au Parlement dans le cadre d'une annonce tardive relative au budget 2022, au cours de la session d'hiver 2021. En outre, le 20 octobre 2021, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) d'assurer le financement des participants suisses aux volets du programme «Horizon Europe» qui leur sont ouverts. D'autres mesures complémentaires et de remplacement seront examinées d'ici à 2023. Elles prendront effet si la Suisse ne parvient pas à participer à «Horizon Europe» en tant que membre à part entière.

L'économie soutient les mesures et le calendrier. Cela dit, ces mesures ne pourront pas compenser entièrement les possibilités qu'une association pleine et entière offre aux chercheurs et aux entreprises d'un pays^[13]. Aussi l'association pleine et entière à «Horizon Europe» reste-t-elle l'objectif principal.

Prévenir les crises dans le secteur de l'électricité

Le 1^{er} décembre 2021, les pays Penta (Belgique, Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche) ont signé un protocole d'entente avec la Suisse sur la prévention des crises dans le secteur de l'électricité. Ainsi, la Suisse se trouve dans une situation plus favorable pour collaborer avec les pays voisins en cas de problèmes d'approvisionnement, ce qui est jugé positif. La participation au marché de l'électricité européen pourrait limiter la survenue de telles situations de crise mais pas les éviter.

Après l'abandon des négociations: Les revendications concrètes de l'économie

→ Le moment est venu d'agir. L'économie s'oppose fermement à une politique «attentiste».

Pour une politique européenne active

En collaboration avec ses membres, economiesuisse a élaboré des revendications en matière de politique européenne de la Suisse. La question principale est de savoir ce que les milieux économiques attendent de la politique européenne au cours des deux ou trois prochaines années et où placer les priorités. Il est nécessaire d'agir dès maintenant afin de pouvoir trouver des solutions en temps utile dans les domaines prioritaires. Les milieux économiques s'opposent fermement à une politique consistant à attendre que les élections de 2023 soient passées. Le Conseil fédéral ayant abandonné unilatéralement les négociations relatives à l'accord-cadre, il lui appartient désormais de garantir la viabilité de la politique européenne de la Suisse. Les revendications de l'économie sont divisées en quatre thèmes:

1. Décisions de principe
2. Domaines prioritaires et mesures de compensation
3. Propositions institutionnelles
4. Une politique structurelle ciblée pour renforcer l'économie d'exportation

→ La balle est dans le camp du Conseil fédéral.

Décisions de principe du Conseil fédéral pour débloquer la politique européenne

Il est temps d'agir. En matière de politique européenne, attendre entraîne des désavantages politiques et économiques pour notre pays. C'est pourquoi les milieux économiques demandent au Conseil fédéral de s'atteler sans tarder à débloquer la politique européenne. Poursuivre la voie bilatérale est l'objectif reconnu et largement soutenu de la politique européenne de la Suisse – l'UE a elle aussi manifesté son intérêt à plusieurs reprises.

→ Il n'y pas d'autres options en matière de politique européenne équivalentes à la voie bilatérale.

1. Poursuivre les cinq accords bilatéraux dits d'intégration au marché

- Le Conseil fédéral doit prendre une décision de principe sur la reconduction des cinq accords dits d'intégration au marché. S'il souhaite les reconduire, la Suisse doit s'engager clairement à résoudre les questions institutionnelles avec l'UE. En effet, depuis 2018, rien n'indique que l'UE soit prête à reconduire ces accords à moins d'une clarification des questions institutionnelles.
- Si le Conseil fédéral décide de ne pas reconduire les accords dits d'intégration au marché, il doit élaborer une solution de remplacement pour la politique européenne afin de régler les relations économiques. Cela inclut de réexaminer l'option d'un accord de libre-échange global, avec ses avantages et ses inconvénients politiques et économiques.

economiesuisse ist klar für eine Fortsetzung der fünf bilateralen Marktintegrationsabkommen. Es sind auf absehbare Zeit keine europapolitischen Alternativen ersichtlich, die eine gleichwertige Marktteilnahme gewährleisten und politisch mehrheitsfähig sind.

2. Élaborer activement un agenda commun

- En se fondant sur les intérêts stratégiques communs de la Suisse et de l'UE, le Conseil fédéral doit rapidement élaborer un agenda et le proposer à l'UE. Celui-ci doit contenir des priorités à court terme pour les deux prochaines années ainsi que des perspectives à moyen terme.
- En ce qui concerne l'horizon à moyen terme, les questions économiques de la voie bilatérale doivent être définies dans la perspective des objectifs fondamentaux et stratégiques des deux parties: le Conseil fédéral et l'UE doivent définir concrètement comment ils entendent coopérer en ce qui concerne leurs intérêts stratégiques communs dans les secteurs industriel et financier, la recherche et l'innovation, les infrastructures (transports terrestres et aériens, approvisionnement en électricité) ainsi que dans les politiques climatique et de santé.

3. Imposer activement les intérêts suisses

- L'économie exige la poursuite de l'application de tous les accords bilatéraux en vigueur (*pacta sunt servanda*).
- Si l'UE persiste à refuser d'appliquer les accords existants, des mesures juridiques doivent être examinées et mises en œuvre. Cela comprend également le soutien juridique des entreprises et des organisations qui souhaitent porter plainte et se défendre contre les mesures discriminatoires de l'UE devant les tribunaux. De même, la Suisse doit faire usage des possibilités d'intenter une action en justice auprès de la Cour européenne de justice ou l'OMC en cas de discrimination persistante ou nouvelle.

Domaines prioritaires et mesures de compensation

Domaines prioritaires

Pour l'économie suisse, des solutions doivent être trouvées en priorité dans quatre domaines au cours des deux prochaines années:

- reconnaissance de l'équivalence des réglementations financières s'agissant des pays tiers (réglementation boursière, services financiers), de même qu'accès aux marchés pour les services bancaires et dans le domaine des instruments financiers;
- mesures visant à supprimer des obstacles techniques au commerce concernant les dispositifs médicaux, d'autres produits industriels et procédés de fabrication de médicaments;
- recherche et promotion de l'innovation au sein des entreprises;
- marché de l'électricité et sécurité d'approvisionnement.

Dans ces quatre domaines, les dommages économiques sont considérables pour les entreprises suisses ainsi que pour leurs fournisseurs et clients dans l'UE. La recherche subit également des inconvénients. Les dommages sont déjà survenus ou surviendront dans les deux années à venir. Et ce, dans l'éventualité où l'UE poursuivrait sa politique de non-application des accords existants, ce que l'on peut supposer à l'heure actuelle. Ces dommages ne peuvent pas être acceptés passivement, mais doivent être minimisés par un ensemble de mesures.

→ **Des mesures permettraient d'atténuer les dommages économiques survenus du fait de l'érosion des accords bilatéraux.**

Mesures de compensation dans les domaines prioritaires

Les dommages directs et immédiats résultant de la rupture unilatérale des négociations relatives à l'accord-cadre doivent être minimisés le plus rapidement possible grâce aux mesures de compensation suivantes:

- Place boursière et financière suisse: Améliorer les conditions-cadre fiscales et réglementaires pour renforcer sa compétitivité internationale. Améliorer l'accès transfrontalier au marché des services bancaires et d'investissement depuis la Suisse au moyen de solutions réalisables, conformément à la stratégie du Conseil fédéral en matière de marchés financiers (décembre 2020).
- Dispositifs médicaux: Dans l'ODim, il faut écarter les règles qui vont plus loin que la RDM et compliquent les échanges (pas de Swiss finish).
- Recherche et promotion de l'innovation dans les entreprises: Si l'UE persiste à refuser l'association de la Suisse au programme-cadre de recherche «Horizon Europe», la Confédération devra investir des moyens supplémentaires dans la recherche et la promotion de l'innovation ces dix prochaines années. Ceux-ci doivent être utilisés pour promouvoir des projets aussi bien en Europe que dans des pays tiers (pour autant que les projets aient un lien suffisant avec la Suisse). La promotion de l'innovation au sein des entreprises doit être développée rapidement en collaboration avec des places économiques de premier plan.
- Politique énergétique: Sans accord sur l'électricité avec l'UE, la Suisse a besoin d'une adaptation fondamentale de sa stratégie énergétique. En outre, la Suisse a besoin d'investissements dans la stabilité du réseau.

Ces mesures de compensation doivent être mises en place dès maintenant, car il faudra probablement plusieurs années avant que la politique européenne de la Suisse ne soit complètement débloquée.

→ **Grâce à la numérisation, il est possible d'introduire des mesures de protection salariales plus efficaces et à un coût inférieur.**

Par ailleurs, l'économie préconise d'accroître l'efficacité des mesures de protection salariale et d'accompagnement grâce à la numérisation. Celle-ci simplifierait les inscriptions, les justificatifs et les contrôles. Cela accroît l'efficacité des mesures et réduit les coûts. Avec la numérisation, on peut aussi écourter fortement le délai de préavis.

Revendications institutionnelles: l'économie a besoin de sécurité juridique

Les entreprises suisses ont besoin de sécurité juridique en ce qui concerne les relations économiques avec l'UE. Pour cela, il est indispensable de clarifier les aspects institutionnels.

→ **Les milieux économiques privilégient une solution associant des règles sectorielles et un «accord général régissant la participation au marché».**

Approche sectorielle associée à un accord général régissant la participation au marché

- Il appartient au Conseil fédéral de rechercher et de négocier des solutions institutionnelles en collaboration avec l'UE. Il existe plusieurs possibilités à cet égard.
- Comme les règles institutionnelles ne concernent que les cinq accords dits d'intégration au marché existants (libre circulation des personnes, transports terrestres et aérien, obstacles techniques au commerce, agriculture), elles peuvent également être établies dans les différents accords.
- En outre, des règles fondamentales applicables à tous les accords dits d'intégration au marché peuvent être fixées dans un «accord général régissant la participation au marché».

Synchroniser les accords d'intégration au marché et les reconnaissances de l'équivalence

- Pour les entreprises, la mise à jour en temps utile des accords dits d'intégration au marché par rapport droit communautaire déterminant est essentielle pour la participation au marché commun. Si l'UE bloque cette mise à jour, cela crée des problèmes pour les entreprises.
- Cette synchronisation est particulièrement importante en ce qui concerne les obstacles techniques au commerce ainsi que les transports terrestres et aérien.
- La reconnaissance en temps utile de l'équivalence des réglementations suisses est également importante.

Procédures juridiques de règlement des différends dans l'intérêt de la Suisse

- Un mécanisme de règlement des différends est tout aussi important: si la Suisse et l'UE ne parviennent pas à un accord politique sur une question litigieuse, une procédure juridique équilibrée est nécessaire pour aplanir le différend.
- Des deux côtés, il faut éviter des mesures de rétorsion «à motivation politique» prises au détriment des entreprises.

→ **L'économie exportatrice a besoin de meilleures conditions-cadre.**

Forderung besserer Rahmenbedingungen für die Exportwirtschaft

L'économie d'exportation étant la plus touchée par les «piques» incessantes de l'UE, il est nécessaire de prendre des mesures structurelles pour la renforcer de manière ciblée. Celles-ci sont d'autant plus urgentes que l'UE refuse souvent d'appliquer les accords existants. Pour l'économie extérieure suisse, non seulement les relations avec l'UE, mais aussi le multilatéralisme (OMC) et les relations bilatérales avec d'autres partenaires commerciaux importants jouent un rôle stratégique capital. Parmi ces derniers, les États-Unis et la Chine devraient continuer à gagner en importance. Les champs d'action suivants peuvent donc être esquissés:

- améliorer les bonnes conditions fiscales de la place économique suisse, en tenant compte des standards de l'OCDE;
- étendre systématiquement le réseau d'accords de libre-échange de la Suisse: conclure des accords (en particulier avec le Mercosur, la Malaisie, le Vietnam, les

- États-Unis, l'Inde et l'Australie) et moderniser des accords existants (en particulier avec le Canada, la Chine, le Mexique, le Japon et la Corée du Sud). Pour les accords de libre-échange, viser l'établissement d'un lien avec les règles d'origine (cumul);
- accords dans le domaine du commerce numérique (multilatéral et bilatéral, à part entière ou dans le cadre d'accords de libre-échange);
 - examiner rapidement et proactivement la possibilité de participer à des espaces de libre-échange plurilatéraux, en priorité dans le Pacifique, en Asie, en Afrique (RCEP, PTPGP, ZLECA, par exemple);
 - participer à des initiatives de l'OMC pertinentes, plurilatérales et facilitant les échanges («healthcare products initiative», par exemple);
 - réduire les obstacles non tarifaires au commerce moyennant une harmonisation mondiale (SGH, par exemple);
 - pondérer davantage les priorités de l'économie extérieure: un renforcement de l'économie d'exportation étant décisif pour la Suisse, il est possible de pondérer plus faiblement les intérêts particuliers motivés par des considérations purement intérieures. Entre autres dans les domaines suivants: protectionnisme agricole, interdictions technologiques (interdiction des OGM, par exemple), mesures unilatérales (éviter un Swiss finish avec des prescriptions sur les denrées alimentaires), éviter d'interdire et de restreindre l'exportation de certains produits (produits phytosanitaires, par exemple), examiner les intérêts, entre autres financiers, des syndicats);
 - mettre en œuvre rapidement l'abolition décidée de tous les droits de douane sur l'importation des produits industriels;
 - augmenter l'attractivité de la place économique suisse pour les investissements directs étrangers; renoncer aux contrôles étatiques des investissements et autres mesures protectionnistes;
 - numériser des procédures administratives pour réduire les coûts des entreprises exportatrices;
 - développer la promotion des exportations;
 - développer la protection consulaire des entreprises.

-
1. En Allemagne, par exemple, un impôt sur les plus-values immobilières de 6,5% s'applique dans plus de 90% des cas de vente des parts d'une entreprise comprenant des biens immobiliers. Les sociétés cotées en Bourse sont exemptées de cette obligation, mais pas les sociétés suisses cotées en Bourse - en raison de la non-reconnaissance de l'équivalence boursière.
 2. Calculs d'Avenir Suisse, fondés sur des données de l'Administration fédérale des douanes, Swiss Medtech et Swissmem
 3. Chiffres d'Avenir suisse, fondés sur des données de l'Administration fédérale des douanes, Swissmem, Swiss Medtech
 4. Ibid.
 5. Paul Adrianus van Baal, Mathias Finger: L'accord bilatéral sur l'électricité avec l'UE, dans: bulletin.ch du 19 août 2019; rapport du Conseil fédéral du 26 mai 2021 relatif aux négociations sur un accord-cadre entre la Suisse et l'UE, page 30
 6. Conseiller fédéral Guy Parmelin dans son discours au Congrès suisse de l'électricité, le 1er novembre 2017
 7. Cela correspond à 16,8% de la population résidente permanente. Plus de 430 000 Suisses vivent dans l'UE.
 8. Calculs d'economiesuisse fondés sur les données de l'Office fédéral de la statistique (salaire mensuel médian 2018 + évolution des salaires).
 9. Quelque 70% de toutes les marchandises transportées en Suisse le sont dans des véhicules suisses.
 10. En Suisse et dans les régions voisines d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, la part de l'industrie dépasse les 20% du PIB, l'objectif déclaré de l'UE.
 11. Parmi les 20 meilleures universités figurant dans le World Universities Ranking 2021, seules 5 institutions britanniques sont encore représentées, mais aucune université de l'UE.
 12. Consultation en cours. Concrètement, le projet complète la loi sur les infrastructures des marchés financiers (LIMF).
 13. En particulier la participation au Conseil européen de la recherche, aux actions Marie Skłodowska-Curie et au Conseil européen de l'innovation



L'économie suisse lance un signal fort pour la protection du climat

La Suisse est l'un des pays industrialisés les plus performants du monde sur le plan économique, mais aussi par rapport à la politique climatique. Au cours des trente dernières années, elle est parvenue à sensiblement accroître sa valeur ajoutée tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre. Grâce à des innovations et à des technologies efficaces, les entreprises suisses contribuent d'ores et déjà de manière déterminante à la protection du climat à l'échelle mondiale et soutiennent les importants objectifs fixés par l'accord de Paris.

Qu'est-ce que la Science Based Targets initiative?

Les entreprises ont un rôle clé à jouer pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. De plus en plus choisissent d'agir dans le cadre de la Science Based Targets initiative (SBTi). Cette dernière leur fournit des outils pour évaluer leurs émissions et fixer des objectifs pour viser zéro émission nette d'ici 2050. L'idée est simple: afin de limiter le réchauffement à 1,5 degrés, il faut ramener les émissions mondiales à un certain niveau. La SBTi concrétise cette ambition au niveau des entreprises.

Une méthode développée par des organisations de référence et reconnue internationalement

La SBTi est une méthode standardisée au niveau mondial et reconnue par les experts pour évaluer et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Grâce à la SBTi les entreprises assument leurs responsabilités volontairement et préservent leur compétitivité. Elles concrétisent ainsi les objectifs du programme climatique de l'économie suisse.

Les partenaires de SBTi International: United Nations Global Compact (UNGC), CDP (autrefois Carbon Disclosure Project), World Resources Institute (WRI) et World Wide Fund for Nature (WWF).

Cinq raisons de prendre un engagement climatique

- 1. Anticiper l'avenir:** Les entreprises devront de plus en plus dévoiler leurs émissions et leur engagements climatiques. Participer à SBTi leur permet de prendre de l'avance.
- 2. Rester attractif:** Prendre un engagement SBTi incite d'autres entreprises à agir. Toutes renforcent ainsi leur attrait auprès de leurs clients et des investisseurs.
- 3. Se démarquer de la concurrence:** Le choix d'objectifs basés sur la science démontre un engagement fort et crédible pour la protection du climat, ce qui permet de se démarquer de ses concurrents.
- 4. Miser sur une méthode internationalement reconnue:** Opter pour SBTi, c'est choisir une méthode reconnue dans le monde entier, respectée et qui se développe rapidement.
- 5. Envoyer un signal fort:** La mise en œuvre d'un engagement SBTi permet aux entreprises de se préparer à temps aux futurs défis d'une économie sans émissions de gaz à effet de serre.

Cinq étapes pour valider un objectif SBTi

Que ce soit pour une PME ou une grande entreprise, le processus pour prendre un engagement SBTi comporte cinq étapes:

1. Envoyer une lettre d'engagement à l'organisation SBTi international.
2. Fixer un objectif conforme aux critères fixés par la SBTi. Les entreprises ont deux ans pour évaluer leurs émissions et choisir leur objectif.
3. Faire valider l'objectif par SBTi.
4. Dès que l'objectif est validé, l'entreprise est ajoutée à la liste des entreprises participantes et ensuite elle peut le communiquer.
5. Elle doit faire rapport chaque année sur l'évolution de ses émissions.

De plus en plus d'entreprises suisses choisissent SBTi

Il y a déjà 63 entreprises suisses (31 janvier 2022) qui se sont engagées auprès de la Science Based Targets initiative, dont *ABB, Cartier, Denner, Emmi, Givaudan, Mammüt, Migros, Nestlé, Novartis ou Swisscom*. Leur nombre augmente constamment, tant dans notre pays que dans le monde.

SBTi Suisse est sur «Sustainable Switzerland»

Début 2022, economiesuisse et le WWF ont décidé de lancer un projet commun pour mieux faire connaître l'initiative SBTi auprès des entreprises suisses. Le projet est patronné par l'organisation «Go for impact», où sont représentés, outre les deux premières organisations, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'École polytechnique fédérale de Zurich et d'autres organisations économiques. Les entreprises et organisations intéressées peuvent s'informer à propos de SBTi sur la nouvelle plateforme du développement durable sustainableswitzerland.ch/sbti.

Un premier entretien gratuit, pour faire le pas

Les entreprises suisses intéressées peuvent compter sur l'appui d'un réseau d'experts et de consultants – et les PME bénéficient d'une procédure simplifiée. Dès aujourd'hui, les entreprises intéressées par SBTi peuvent bénéficier d'un premier entretien gratuit. Contactez-nous par ce formulaire sustainableswitzerland.ch/sbti-inscription ou en écrivant à sbti@sustainableswitzerland.ch.





Diese 63 Schweizer Unternehmen sind bereits bei SBTi dabei

Ces 63 entreprises suisses ont déjà adopté la SBTi

Queste 63 aziende svizzere hanno già aderito alla SBTi

ABB	Lidl Schweiz
Amtcor plc	Logitech International
Archroma International Ltd	Mammut Sports Group
Bank J. Safra Sarasin AG	Mettler-Toledo International Inc.
Barry Callebaut	Migros Group
Breitling	Model Holding AG
Cartier	MS Direct AG
Chiquita Brands International Sàrl	Nestlé
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	Novartis
Clariant AG	On Running
Coca-Cola HBC AG	Oriflame Cosmetics
Cofra Holding AG	Pictet Group
Compagnie Financière Richemont SA	Schindler Group
Corvaglia Closures Eschlikon AG	Schweizerische Bundesbahnen AG (SBB)
Credit Suisse Group	SGS SA
Denner AG	SIG Combibloc
Dormakaba	SITA
ECOM Agroindustrial Corp Ltd	SkyCell AG
Emmi Group	South Pole
Firmenich SA	STMicroelectronics NV
Franke Group	Straumann Holding AG
Fyffes	Sulzer Management AG
Galliker Transport AG	Swiss Post
Givaudan SA	Swiss Re
Hauser & Wirth	SwissChem AG
Hero Group	Swisscom
Holcim Ltd	Syngenta
Huber+Suhner Group	Trias Holding AG
Jungbunzlauer International AG	USM U.Schaerer Sons Ltd
Krummen Kerzers AG	Ypsomed AG
Kuehne+Nagel International AG	Zurich Insurance Group Ltd
L'Occitane International SA	

